

Fondateur, conseiller de la rédaction : Denis Clerc
Editorialiste : Philippe Frémeaux (28 90)

RÉDACTION : 28 rue du Sentier 75002 Paris, tél. 01 44 88 28 90

Courriel : redaction@alternatives-economiques.fr
Pour joindre directement votre correspondant, composez le 01 44 88 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.

Directeur de la rédaction : Thierry Pech (28 90)

Rédacteur en chef : Guillaume Duval (28 92)

Rédacteurs en chef adjoints : Sandra Moatti (95 36), Christian Chavagneux (27 38)

Secrétaire général de la rédaction : Daniel Salles (28 96)

Macroéconomiste : Christian Chavagneux, Sandra Moatti

Entreprise : Marc Chevallier (27 39)

Société : Laurent Jeanneau (95 38), David Belliard (95 39), Nairi Nahapétian (23 85)

Consommation : Claire Alet (23 86)

Travail, social : Camille Dorival (28 99)

International : Antoine de Ravignan (95 92)

Histoire : Gérard Vindt

Livres : Christian Chavagneux (27 38)

Ecrans : Igor Martinache

Blogs éco : Gilles Raveaud

Agr, agenda : Manuel Dornergue (95 91)

Secrétariat de rédaction, iconographie : Martine Dortée (27 37),

Nathalie Zemmour-Khorsi (28 96), Charlotte Charlan (95 37), Anne de Morel

Ont également participé à ce numéro : Jacques Adda, Alexis Canuet,

Anais Delbos, Gilles Dostaler, Cyril Lemieux, Marc Mousti,

Christian de Perthuis, Benjamin Poile, Thibaut Schepman, Franck Seuret

Relations extérieures, association des lecteurs :

Véronique Orlandi (95 90), Hélène Creix (28 90)

Rédaction Web : Manuel Dornergue (95 91)

Développement Web : Romain Dortier

Directeur du développement : David Belliard (95 39)

Directrice commerciale : Hélène Reithler (27 33)

Chargée de promotion diffusion : Aissata Seck (28 97)

Assistante marketing : Marianne Thibaut (58 81)

PUBLICITÉ : L'autre régie

28, rue du Sentier 75002 Paris, tél. 01 44 88 28 90

Directeur de régie : Jérémie Martinet (27 34)

Directeur de clientèle : Nicolas Chabret (27 35)

Chef de publicité : Anne Pichonnet (28 93)

L'Autre régie

ABONNEMENTS, FABRICATION

12, rue du Cap-Vert 21800 Quétigny

Tél. 03 80 48 10 25 - Fax 03 80 48 10 34

Abonnements : Delphine Doirey (chef de service),

Stéphanie Claudel (adjointe),

Colette Aubertin, Lucia Bonvin, Marilyn Fleutot, Isabelle Glauser,

Philippe Glommeau, Claude Pettinaroli, Yolande Puchaux

Courriel : abonnements@alternatives-economiques.fr

Directeur administratif et financier : François Colas

Comptabilité : Zineb Hermairia, Odile Villard

Rédacteurs/graphistes : Odile Al Daghistani,

Isabelle Alexandre, Christine Martin

Conception graphique : Rampazzo et associés (Paris)

Couverture : Sophie Guéroult ; photo : Liu Jian Feng - Chinafotopress/

Sipa

Imprimerie : Maury (Malesherbes)

Inspection des ventes (dépositaires et diffuseurs) :

Sordiap : Delphine Pellian, tél. 01 42 36 92 04, dpellian@sordiap.fr

Diffusion : En kiosque : Transports presse

En librairie : Dif'pop, 81 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas

Tél. 01 43 62 08 07 - Fax 01 43 62 07 42

Edité par Scop-SA Alternatives Economiques.

RC 84 B 21 Dijon, Siret 330 394 479 00043.

Le capital est partagé principalement entre les salariés de la Scop-SA, l'Association Alternatives Economiques et la Société civile des lecteurs d'Alternatives Economiques.

Directeur de la publication : Philippe Frémeaux

Ce numéro a été tiré à 155 000 exemplaires

CPPAP : 0314 184446 - ISSN : 0247-3739

Dépôt légal : à parution

Imprimé en France/Printed in France sur papier

composé de fibres certifiées FSC

Audience mesurée par
AUDIPRESSE



© Alternatives Economiques. Toute reproduction, même partielle, des textes, infographies et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction. Toute copie destinée à un usage collectif doit avoir l'accord du Centre français du droit de copie (CFC) : 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70, fax : 01 46 34 67 19.

Ce numéro contient un encart broché abonnement pour tous les exemplaires France métropolitaine et un encart posé Restos du cœur pour les abonnés.

Relations abonnés : 03 80 48 10 25

(8h-12h30 et 13h30-18h)

12 rue du Cap-Vert, 21800 Quétigny

Fax : 03 80 48 10 34

abonnements@alternatives-economiques.fr

Réforme fiscale

Sil est une promesse qui séduit toujours, c'est bien celle de réduire les impôts. Elle ravit les riches, qui estiment en payer trop, et séduit les pauvres, car ils doivent renoncer à des consommations essentielles pour les acquitter. Nicolas Sarkozy, après d'autres, en avait donc fait un élément majeur de son programme. D'où le « paquet fiscal » adopté à l'été 2007.

Élément phare de ce dispositif, le bouclier fiscal paraissait plein de bon sens : n'était-il pas abusif que certains de nos concitoyens soient amenés à verser à l'Etat plus de 50 % de leurs revenus ? N'était-il pas temps d'encourager le travail, l'innovation et de mettre fin à la fuite vers l'étranger de nos concitoyens les plus talentueux ? Et puis ne fallait-il pas aussi protéger la fameuse « veuve de l'île de Ré », contrainte de céder ses champs de patates - devenus il est vrai constructibles - pour acquitter son impôt de solidarité sur la fortune (ISF), compte tenu du faible montant de sa retraite ?

Il est rapidement apparu que ce bouclier fiscal permettait surtout à quelques centaines de ménages très fortunés de réduire fortement leur imposition et de recevoir un coquet chèque de l'Etat. Ce qui s'est révélé désastreux pour la popularité du Président, dans un moment où la crise justifiait davantage de solidarité. D'autant que, pour le commun des mortels, la lutte contre les déficits publics se traduisait par une hausse de nombreux impôts et taxes.

Comment rebondir ? En annonçant une remise à plat de la fiscalité de l'épargne et du patrimoine. De quoi

couper l'herbe sous le pied de l'opposition qui en a fait une pierre angulaire de son programme. Puisque le bouclier fixe l'attention, supprimons-le ! Et profitons de l'occasion pour abolir au passage l'impôt de solidarité sur la fortune, en arguant du fait qu'il serait plus efficace de taxer les revenus du patrimoine que le patrimoine lui-même.

Le raisonnement est doublement contestable. Tout d'abord si l'ISF doit être critiqué, ce n'est pas tant parce qu'il impose le patrimoine que parce qu'une grande partie de celui-ci y échappe, à commencer par l'outil de travail et les œuvres d'art. Ce qui limite son rendement en dépit de taux relativement élevés. Mieux vaudrait un impôt à assiette large assorti d'un taux faible.

Ensuite, toute évolution de l'ISF supposerait que, parallèlement, la progressivité de l'impôt sur le revenu, fortement réduite ces dernières années, soit rétablie, que les multiples niches fiscales dont bénéficient les revenus de l'épargne soient supprimées ou plafonnées, et que les grosses successions soient à nouveau sé-

rieusement taxées. La vérité est qu'on n'en prend pas le chemin.

La réforme annoncée pourrait donc toucher surtout l'épargne des couches moyennes et populaires, tout en permettant aux plus aisés de préserver leur fortune. De quoi renforcer encore le capitalisme héréditaire qui s'installe sous nos yeux, un capitalisme qui contredit les valeurs que Nicolas Sarkozy prétendait défendre... Dans le monde qui se profile, le meilleur moyen de faire fortune ne sera plus de travailler ou d'innover, mais de naître dans une famille fortunée, sans s'être donné d'autre peine. ■

PAR
PHILIPPE FRÉMEAUX



Jean-Luc Valère



La réforme
annoncée pourrait
toucher surtout
les couches
moyennes
et populaires,
tout en permettant
aux plus aisés
de préserver
leur fortune